

Car toute la race humaine se trouvait en germe dans le premier homme, et la félonie de celui-ci à l'égard de son Créateur portait un caractère social, entraînant une déchéance générale et réclamant une expiation universelle.(1)

Sans doute, l'orgueilleux désir de nos premiers parents de devenir semblables à Dieu n'était imputable qu'à eux seuls. Cette faute, source de tant d'autres, leur était personnelle ; et ils étaient les seuls à devoir la confesser et en demander le pardon.

Mais à cet acte criminel dont la responsabilité était personnelle et intransmissible, s'en rattachait un autre également injurieux à la majesté divine et d'une portée universelle : le renoncement délibéré et volontaire à des titres surnaturels qui devaient se transmettre en héritage commun. C'est le genre humain qui avait été ennobli et surnaturalisé dans son chef. Adam savait qu'entre lui et sa descendance existait un lien de solidarité qui, dans les desseins de Dieu, devait servir à leur gloire commune ; il savait aussi que ce même lien devait logiquement entraîner pour tous un partage égal de responsabilité dans la déchéance. Seigneur félon à l'égard du meilleur et du plus juste des souverains, il s'est vu dépouiller de ses droits, et il n'a pu léguer à sa famille que la pauvreté et l'ignominie de sa disgrâce. L'humanité, coupable dans son chef, devait expier dans sa totalité.

Or qu'aurait valu une expiation purement humaine ? Pouvait-elle engendrer des droits à une réconciliation avec Dieu et nous mériter la restauration dans les faveurs divines ?

Non. Toutes les larmes versées, tout le sang répandu, toutes les confessions, tous les repentirs et toutes les satisfactions eussent été insuffisants. Le mépris de la majesté divine renferme une malice infinie qui ne peut être rachetée que par un mérite infini. L'homme, borné dans sa puissance et rendu méprisable par sa défection, ne pouvait prétendre mériter son pardon. Dieu voulut suppléer à son impuissance.(2)

Le Verbe éternel(3), seconde personne de la sainte Trinité, Dieu comme le Père, infini et tout-puissant comme Lui, se fit chair pour vivre au milieu de nous et prendre sur lui la responsabilité de nos offenses. Par l'opération du S. Esprit, il prit

(1) 1 Cor. XV, 22. *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur.*

(2) Ps. 88, 19 : *Domini est assumptio nostra.*

(3) Cf. Evangile de saint Jean, chap. I.